



©3F DR

Publié le 26/10/2020

## Enquête SLS : répondez avant le 25 novembre

**L'enquête Supplément de loyer de solidarité (SLS) annuelle est en cours auprès d'une partie des locataires. Il est important de répondre avant le 25 novembre, faute de quoi une majoration de loyer sera appliquée. Vous avez reçu un courrier d'enquête, comment y répondre ? Y a t'il une aide possible pour la compléter ?**

- **Accédez à l'enquête**

Votre enquête est accessible en ligne depuis votre Espace locataire via l'application smartphone ou depuis votre Espace locataire sur [www.groupe3f.fr](http://www.groupe3f.fr)

- **Remplir l'enquête**

Le document est **pré-rempli**.

Vérifiez les informations et complétez si besoin.

Une copie de votre dernier **avis d'imposition** est obligatoire.

Si vous n'avez pas de **compte locataire en ligne**, vous pouvez en créer un en quelques minutes avec votre avis d'échéance, depuis l'appli Espace locataire 3F ou depuis cette page de notre site internet [www.groupe3f.fr](http://www.groupe3f.fr)

Vous avez toujours la possibilité de **répondre par correspondance**, en renvoyant votre questionnaire papier dans l'enveloppe T (transport prépayé) fournie.

### **Pour vous aider**

Ce numéro est à votre disposition pour vous assister dans votre démarche

**du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.**

Tél. : **09 69 36 96 03**

Vous trouverez aussi dans nos [pages FAQ](#) les réponses à certaines questions les plus fréquemment posées.